

Tableau synthèse¹

Augmentations salariales et rétroactivité

#catégorie équité	Titre d'emplois	Augmentation salariale			Rétroactivité			
		TOTAL	\$ l'heure ²	Depuis	%	\$ l'heure ²	Début	Fin
ENTENTE								
1	Psychologue			4,02%	1,53 \$	31-déc-07	31-déc-10	8 407,35 \$
1	Psychologue ⁴	2,02 \$	01-janv-11	4,92%	2,02 \$	01-janv-11	11-févr-13	7 791,14 \$
55	Technologue spécialisée en radiologie ⁵	0,60 \$	signature	2,00%				
79	Archiviste médicale	1,25 \$	30-juin-08	4,84%	1,25 \$	30-juin-08	11-févr-13	10 552,50 \$
216	Thérapeute par l'art			2,36%	0,87 \$	30-juin-08	31-déc-10	3 988,95 \$
1544	Conseiller en génétique			4,02%	1,53 \$	30-juin-08	31-déc-10	7 015,05 \$
LETTRE D'ENTENTE								
16	Physiothérapeute	1,61 \$	18-janv-13	4,51%	1,61 \$	18-janv-13	11-févr-13	191,59 \$
17	Chargée de l'enseignement clinique (physio)	1,67 \$	18-janv-13	4,42%	1,67 \$	18-janv-13	11-févr-13	198,73 \$
11	Assistante-chef physiothérapeute	2,01 \$	18-janv-13	4,35%	2,01 \$	18-janv-13	11-févr-13	239,19 \$
NOTES								
1	Données présentées à nos membres à titre indicatif.							
2	Approximatif car ne tient pas compte des augmentations annuelles.							
3	Approximatif car ne tient pas compte des augmentations annuelles ; estimé pour une salariée qui travaille 35 heures semaine ; les intérêts au taux légal seront ajoutés à ce montant ; les avantages sont ajustés comme si la salariée avait reçu le salaire depuis la date de rétroactivité.							
4	Du montant de rétro, on doit soustraire la prime de rétention reçue, selon la directive administrative.							
5	Il s'agit d'une prime versée aux salariées qui possèdent la certification requise et exercent de manière autonome les tâches en échographie.							